

VIVRE À



SOMMAIRE

Edito	p. 1
Vie municipale et finances	p. 2
Urbanisme	p. 3
Vie locale	p. 4

le Supplément ! Agenda et vie des associations
Questionnaire Ciné Parc

Toutes les infos de votre commune désormais disponibles sur :
www.saintjeandheurs.fr

Édito

Madame, Monsieur, habitants de Saint Jean d'Heurs

Un million cinq cent mille euros, c'est le budget voté à l'unanimité par le conseil municipal le vendredi 13 mars pour la création d'un réseau collectif d'assainissement. Il concernera les 2/3 de la population de Saint Jean d'Heurs, 200 branchements environ, une station d'épuration, non loin de la RD 2089 et plus de 4 kilomètres de tuyaux. Ce projet engagé il y a plus de 10 ans, déposé pour appel d'offres et subvention en 2010 n'avait plus bougé depuis.

Les travaux sur 2 ans au moins vont amener des désagréments, voies défoncées, obligation de branchement... Mais les engagements d'urbanisme pris par le passé ne laissent aucun choix aujourd'hui, et puis, le réseau collectif amènera un confort supplémentaire aux habitants desservis, plus de fosses septiques, plus de fossés-égouts à ciel ouvert... et bien sûr un meilleur respect de la nature pour nous et les suivants.

Un tiers des habitants restera soumis à l'assainissement individuel, un service intercommunal, le SPANC, gère et continuera à le faire pour les installations individuelles, mais Véolia ne sera plus l'opérateur dès juillet 2015. Bientôt des informations nouvelles vont venir, et les élus, la mairie, sont en permanence à votre disposition pour vous donner toute information utile. N'hésitez pas !

Cette importante décision est conforme à nos engagements municipaux de 2014. Ce gros chantier, ne doit pas « impacter » le budget municipal mais s'autofinancer par des subventions publiques et privées, la participation des utilisateurs pour le branchement puis une taxe d'assainissement sur l'eau consommée et un emprunt.

Le budget communal voté en avril (hors budget annexe de l'assainissement) sort rééquilibré après 9 mois de gestion rigoureuse et économe de l'argent public. Les économies de fonctionnement sur la gestion courante, sur les indemnités aux élus, la recherche de subventions pour éviter les emprunts nous permettent en 2015 d'investir 180.000 €. C'est du jamais vu et ceci sans emprunt et sans augmentation du taux des taxes foncières. Cet argent ira à la mise aux normes de la salle des fêtes, au renouvellement du gros matériel de voirie, à la réfection de la voirie commencée en 2014, à la création d'une aire de jeux, à la réfection de la cour de l'école, et à l'aménagement du bourg. Ces chantiers débiteront avec les beaux jours.

VIVE LE PRINTEMPS !

Bernard Frasiak,

Maire de Saint Jean d'Heurs.

Mairie de Saint Jean d'Heurs - Département du PUY-DE-DOME

Le Bourg 63190 SAINT JEAN D'HEURS ☎ 04 73 73 12 73 ✉ mairie.stjeandheurs@wanadoo.fr

Edité et imprimé par : Commune de Saint Jean d'Heurs - Tiré à 250 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Bernard Frasiak - **Bulletin Municipal n° 4/2015**

École

L'équipe des employées municipales de l'école retrouve sa configuration habituelle après le retour de congé maternité de Mme Aurélie Fogarolo, avec Mesdames Jocelyne Ramos, Isabelle Issartelle et bien sûr Bernadette Chévalerias. Mme Audrey Valaude est en CAE jusqu'à la mi-juin, son poste n'est pas géré par la commune mais par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Maison de retraite/ CVS.

Le Conseil à la Vie Sociale de la maison de retraite Michèle Agenon se réunit 3 fois par an en présence de la direction de la mutualité, des responsables de la Maison de retraite, des représentants du personnel, des résidents, des familles. Le maire de Saint Jean d'Heurs est invité (et participe) à ce CVS. Au cours de ces rencontres sont abordées les questions de la vie quotidienne des résidents et des améliorations possibles. À noter aussi que la mairie a souhaité organiser une rencontre intergénérationnelle entre les enfants et les résidents au cours d'une séance de Temps d'Activités Périscolaires le vendredi 22 mai, avec au programme jeux de société et goûter en commun.

Foyer des Granges/ CVS

Comme la maison de retraite, le foyer de l'ADAPEI réunit régulièrement un CVS. Nouveauté, le maire de Saint Jean d'Heurs est maintenant invité. Ces rencontres régulières permettent de poser et résoudre les problèmes communs. Le foyer a aussi proposé que son exposition d'art plastiques soit accessible aux enfants de l'école, qui pourront découvrir les créations le vendredi 26 juin à l'occasion des Temps d'Activités Périscolaires.

Adoption du compte administratif 2014

Le dernier conseil municipal du 9 avril a été consacré au budget. C'est un exercice difficile, compte-tenu du contexte national et de l'absence d'informations concernant le montant des dotations d'Etat, principales recettes de la commune.

Avant l'adoption du budget, le Conseil a arrêté les comptes administratifs de 2014, document permettant d'évaluer les dépenses réalisées et les recettes perçues de l'année écoulée.

Les comptes se présentent sous forme de deux sections :

Section de fonctionnement, correspondant au personnel et fonctionnement des services (école, technique, mairie) :

- Dépenses : 262 861,08 €
- Recettes : 343 896,63 €

Section d'investissement, correspondant principalement aux travaux :

- Dépenses : 61 596,71 €
- Recettes : 153 528,24 €

Report de l'exercice 2013 : Déficit de 17 952,02 € soit un total :

- Dépenses : 342 409,81 €
- Recettes : 528 619,86 €

Il est proposé d'affecter le résultat positif de 57 171,05€ au budget 2015.

Quelques secteurs de dépenses:

Charges générales: 50 000€ contre 64 000 prévus

Charge de personnel : 148 000 € au lieu de 154 000 €

- Autres charges dont indemnités, service d'incendie, ... : 15 000 € contre 26 000 € prévus

Quelques secteurs de recettes :

- Fonds de compensation pour la mise en œuvre des Temps d'Activités Périscolaires
- Taxes foncières et d'habitation ; 139 000 € au lieu de 137 000 €
- Dotation d'Etat et participation : 142 000 € au lieu de 125 000 €

À partir de cette première résolution, le budget 2015 a été construit sur les mêmes sections, avec un montant prévisionnel équivalent en dépense et recettes sur le fonctionnement à hauteur de 368 430 €.

La section investissement est augmentée et adoptée à hauteur de 309 238 € avec la création d'opérations correspondant aux projets à engager :

- Travaux d'aménagement de bourg
- Aire de jeux
- Poursuite de la réfection de la voirie
- Renouvellement du matériel roulant des services techniques
- Éclairage public
- Aménagement de la cour d'école

Pour l'ensemble de ces projets, des demandes de subventions ont été adressées aux partenaires. **Le conseil a adopté le principe de ne pas augmenter le taux de la part communale des impôts locaux, et surtout, ces projets seront réalisés sans recours à l'emprunt.**

Panneau

Le panneau signalant l'entrée du bourg (côté cimetièrre) a été déplacé d'une centaine de mètres et se trouve maintenant au niveau du point propre. Deux conséquences : la vitesse est selon le code de la route limitée à 50 km/h entre les 2 panneaux (comme pour la traversée de Coutat) et aussi l'agrandissement du périmètre des subventions pour travaux en traverse.

Eglise

Après rencontre avec Monsieur le curé de la paroisse et à sa demande, les bancs de l'église ont été modifiés améliorant le confort et l'espace pour les offices. Ce travail a été réalisé par les employés communaux.

Travaux RD 2089

Comme annoncé à différentes reprises, les travaux de réaménagement de la RD 2089 sont en cours ce début avril et devraient permettre une rénovation de la route et de ses accotements. La maîtrise des travaux et le financement sont gérés par le Département du Puy-de-Dôme. A cette occasion et en partenariat avec la municipalité, la jonction avec le chemin des Roussels, en limite du parking du Zénith, devrait être modifié pour permettre une meilleure évacuation des eaux stagnantes. Un projet plus global, sur toute la traversée de La Maison Blanche, est demandé par la commune auprès du Conseil Départemental. A suivre...

Travaux en traverse

La traversée du Bourg a été perturbée par divers chantiers pour l'extension du réseau électrique pour une construction nouvelle et pour la réparation du réseau d'eau suite à des fuites.

Bois de Chauffe

La commune possède diverses parcelles de « taillis » bonnes à exploiter certaines rapidement, dans la perspective de la construction de la station d'épuration. Les personnes intéressées doivent prendre contact avec la mairie.

Entretien des fossés

Depuis plusieurs semaines, les employés communaux ont réalisé le curage de près de 2000 m de fossés, afin de faciliter l'écoulement des eaux.

Travaux SNCF, PN 22 et autres.

Le passage à niveau n° 22, à Valadier, a été sensiblement amélioré par les services de la SNCF, à la demande de la mairie. La traversée de la voie était en bois, elle est maintenant en caoutchouc, permettant un meilleur amortissement des chocs et du bruit lors du passage des véhicules. Dans le même quartier, la SNCF a posé un portail évitant aux passants de pénétrer sur les voies. Enfin et toujours près du passage à niveau, l'empiètement de la voie ferrée est diminuée et la grille sera replacée. D'autres améliorations sont en discussion avec la SNCF ; la réparation du chemin de Courtade sérieusement défoncé par les travaux sur la voie ferrée est en cours de solution après des négociations serrées avec la municipalité. Salut aux riverains qui ont subi les désagréments liés à ce type de travaux, mais qui ont déjà fait part de leur satisfaction, liée à la réduction du bruit lors de la circulation des trains et voitures sur le passage à niveau.

Aménagement du bourg

La réflexion pour l'aménagement du Bourg prend forme, afin d'offrir un bourg accueillant et sécurisé.

Parmi les projets, dès l'entrée du bourg :

- L'aménagement de l'espace devant le cimetière, qui sera réalisé au cours d'un chantier participatif avec l'appui du Parc naturel régional Livradois Forez, et la plantation d'une haie végétale, avec des essences locales, favorisant ainsi la préservation de la biodiversité.
- La sécurisation de la traversée du bourg, au niveau de l'arrêt de bus et de l'accès à l'école
- La réfection du parking de la salle des fêtes
- La création d'une aire de jeux pour les enfants derrière la salle des fêtes, pour les plus petits et les plus grands. Votés par le conseil ces travaux vont bénéficier de l'aide du Conseil Général et de l'Etat si accord.

Petit Patrimoine : les fours de Saint Jean d'Heurs

Les deux fours communaux de Courtade et Missonnet ont besoin de réparation. Le four de Courtade sera réhabilité les 3 premières semaines de juin avec l'appui du chantier Inserfac pour la réfection du toit et l'embellissement des abords.

Notre commune a été sélectionnée par le Parc naturel régional Livradois Forez pour un chantier participatif en vue de la réfection du four de Missonnet. Les travaux seront réalisés **les 18 et 19 juin** avec l'aide de bénévoles et des techniciens du Parc. Les enfants de l'école seront invités à participer à la découverte du chantier et des matériaux au

19 mars

Une cérémonie simple a marqué, au monument aux morts, la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars 1962. Des anciens combattants de Saint Jean d'Heurs et aussi la section FNACA de Lezoux/Orléat et son président M. Floret, des représentants du Conseil Municipal, des associations, du corps de sapeurs pompiers ont participé à ce moment de recueillement.

Inscriptions scolaires

Déjà en perspective, la prochaine rentrée scolaire se déroulera le 31 août pour les enseignants et le 1^{er} septembre pour les élèves. Les inscriptions se font en 2 temps, d'abord en mairie puis auprès de Madame la directrice d'école aux dates suivantes : **18 et 28 mai.**

Chasse comptage

Au fil des ans, les chasseurs sont devenus des gestionnaires de la faune. C'est ainsi que les 5,6 et 7 mars, en début de nuit, avec l'aide de techniciens de la fédération de chasse, ils ont compté, à l'aide de puissants projecteurs, les bécasses, lièvres, lapins, sangliers, chevreuils... présents sur Saint Jean d'Heurs. Ce comptage permettra de construire un plan de chasse pour la protection de la faune menacée de disparition.

SOUHAITONS BIENVENUE À

Oscar Camboulives (Valadier), né le 1^{er} mars

DÉCÈS

Michel Guyot, domicilié à Bel Air Paulette Fournayron, domiciliée à Valadier

Point lecture

Le relai local de la future médiathèque, dans la salle d'accueil municipale, (SAM) a vu l'arrivée de nouveaux rangements. Les précédents étaient prêtés par la communauté de commune. Ces nouveaux bacs, sur roulette, ont été conçus et fabriqués par M. Porpora de chez Missonet, spécialiste de ce type d'équipement. De plus, il a pris en charge tout le coût de l'installation. **Merci** à lui et également aux divers donateurs de livres, Mrs Mmes Dall'Anèse, Rochet, Thuel, Goléo, Jobert.

Un groupe d'amoureux du livre et de la lecture s'est constitué pour suivre ce point lecture et participe aux « chantiers » animés par la communauté de communes. Si vous souhaitez aussi participer, contacter Emilie Grille 06 68 81 05 60.

Plus on est de fous, plus on lit !



Et en attendant la médiathèque intercommunale, il n'y a pas de quoi s'ennuyer !

Dès le mois de mai, quatre rendez-vous pour des lectures à voix haute et découverte ou redécouvertes des auteurs régionaux Vialatte et Anglade, qui célèbre cette année ses 100 ans !

- A la bibliothèque de Lezoux, le 22 mai à 18h30 et à la salle des fêtes de Lempty, le 29 mai à 18h30 : Michèle Belligat lit Alexandre Vialatte

Entrée libre et gratuite. Contact : 04 73 73 95 10

La commune de Saint Jean d'Heurs accueillera Michèle Belligat pour une séance à l'occasion de la fête de Saint Jean le samedi 27 juin.

Création du Comité des Fêtes

En février a eu lieu l'Assemblée Générale Constitutive du comité des fêtes de Saint-Jean d'Heurs et a élu les membres du bureau provisoire :

- Emilie Boher, Présidente
- Chantal Follin
- Robert Dall'anèse

Son objectif est de réunir les associations de la communes et les habitants, en portant notamment le renouveau de la fête de la Saint Jean (plus d'infos dans le supplément).

Décharge sauvage

Depuis quelques années, un terrain pour les déchets verts, près du village de Missonnet était mis à la disposition des habitants.

Au fil des ans, c'est devenu une véritable décharge sauvage, avec toute sorte de dépôt et de toute provenance, dont les derniers en date des produits chimiques toxiques.

Considérant cette dérive et aussi la réglementation avec la mise en place de la redevance incitative sur la collecte des ordures ménagères le conseil municipal à l'unanimité a décidé d'interdire définitivement tout dépôt et de prendre toutes dispositions pour le respect de cette décision.

Sur la commune

• **Sam 18 avril** : Soirée théâtre « **Thérapie rapées** » à la salle des fêtes
20h30 – Entrée Libre et gratuite
« **Une histoire de dingue à même de déclencher les fous rires !** » LA MONTAGNE, par la troupe « **Les Sans Paul et Mikey** » de Lempty

• **Ven 8 mai** : BROCANTE au Château des Granges
Beef et tripe du pays
Organisé par l'association Kronos et la participation de l'Adapei et de la municipalité de Saint Jean d'Heurs.

• Cérémonie du souvenir du 8 mai 1945 :
Rassemblement à 11h30 au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur

• **Dim 7 juin** : Paëlla organisée par l'Amicale Laïque – Menu complet à 18 €, dès 12h. Réservation au 06 83 23 20 47.

• **Jeu 18 et Ven 19 juin** : Chantier participatif autour du Pisé, au four de Missonnet

À découvrir autour du Pisé : Exposition à la Salle des Animations Municipales (SAM)

Ça se passe près de chez vous !

Découvrez toutes les informations sur le site de la communauté de communes :
http://www.ccdoreallier.fr/tourinsoft/liste_agenda/agenda_manif

La nuit européenne des musées s'invite au Musée Départemental de la Céramique de Lezoux

Samedi 16 mai 2015 :

À partir de 14 h, assistez à la cuisson expérimentale qui s'achèvera à la nuit tombée.

Accès à la cuisson expérimentale gratuit, entrée de l'exposition permanente payante jusqu'à 19 h.

À partir de 19 h, participez à des ateliers d'initiation à la poterie, avec Annie Bernard et des démonstrations de tournage de poteries sigillées gallo-romaines avec Gérard Morla et Arnau Trullen.

À 21 h, Didier Marty vous invite à la projection du film « Grand feu en Puisaye » suivi d'un débat animé entre potiers ... et vous !

• À découvrir jusqu'au 17 mai : **les Enfants du Sabbat # 16**, au Creux de l'Enfer à Thiers.

Entrée libre et gratuite.

📖 29 et 30 mai : « **Thiers à la Page** » : Fête du Livre autour de Jean Anglade



PROCHAIN FILM A L'AFFICHE

🎬 **Ven 24 avril à 20h30** : **Birdman**, est une comédie dramatique américaine écrite, produite et réalisée par Alejandro González Iñárritu, sortie en 2014. Le film traite de l'adaptation théâtrale de la nouvelle Parlez-moi d'amour écrite par Raymond Carver en 1981

PROCHAINE SEANCES

🎬 **Ven 22 mai**
🎬 **Ven 12 juin**
🎬 **Ven 3 juillet**

Tarifs : Plein = 5 € et réduit : 3 €

Plus d'infos : <http://www.cineparc.fr/>

Retrouvez aussi un questionnaire de satisfaction sur les services de Ciné Parc avec le supplément ! Merci de prendre quelques temps pour y répondre.

LE SUPPLEMENT

✍ Ce bulletin d'information, c'est aussi le vôtre, vous souhaitez apporter une information, contactez Emilie Grille – troisiemeadj@orange.fr

À l'honneur de ce numéro, l'association **Kronos**, qui organise sa célèbre brocante le 8 mai au Château des Granges (renseignement 0473 68 22 96).

Depuis des décennies, l'association accompagne la vie sportive et culturelle des résidents du foyer des Granges, maintenant une centaine. L'association est présidée, depuis la dernière assemblée générale, par André Sannajust, des parents de résidents, et autres bénévoles, animent les activités.

Certaines sont spécifiques aux personnes handicapées comme la randonnée de printemps, traditionnellement en mars. Elle rassemble sur des parcours adaptés 200 personnes venues de divers établissements du Puy de Dôme.

Après l'organisation de sa **brocante le 8 mai**, Kronos participera à « Faites la Saint Jean ».

En **juin, le vendredi 26**, en ouverture de la fête et sur le site du château des Granges, et ailleurs peut-être, exposition de sculptures en papier mâché créées dans les foyers Adapei durant l'année sur le thème du « rire. »

En **automne**, le traditionnel loto sera remplacé par une soirée théâtre.

Une cinquantaine de bénévoles participent à la vie de l'association, le bureau lui compte une douzaine de personnes, il décide en lien avec les responsables du foyer de l'attribution des bénéfices sur tel ou tel investissement pour le mieux-être des résidents.

FAITES la SAINT JEAN

Impulsé par le tout nouveau comité des fêtes et présidé par Emilie Boher conseillère municipale, les **26, 27 et 28 juin va renaître la fête de la Saint Jean**.

Pendant 3 jours, les animations proposées par l'ensemble des associations vont s'enchaîner, pour le bonheur de tous, des anciens et nouveaux, des plus jeunes aux plus âgés, ...

Programme prévisionnel :

Vendredi 26 juin :

- Exposition aux foyers des Granges, ouverte à tous avec **Kronos**
- Inauguration de l'aire de jeux nouvellement aménagée en présence de Alain Néri, Sénateur Maire de Beauregard l'Evêque
- Concert de Gospel avec un quartet local de haut niveau dans l'église de Saint Jean d'Heurs avec **Info et Culture**

Samedi 27 juin :

- Rassemblement au monument de Rapine en souvenir des événements dramatiques de l'été 42. avec **l'Amicale d'Auvergne du Génie et des Transmissions**
- Spectacle des enfants de l'école le spectacle créé spécialement,
- Kermesse organisée par **l'Amicale Laïque**
- Tournoi de foot des jeunes et des associations, sur le terrain nouvellement aménagé
- Retraite aux flambeaux et le feu de la Saint Jean.

Dimanche 28 juin :

- Brocante du **Renouveau**, avec repas à la salle des fêtes et autres animations.

Et aussi l'été, en espérant que la météo ne nous prive pas d'une si belle fête !